



**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Antoine SCHWARTZ  
Tél. : 03 87 28 30 87  
Fax : 03 87 02 79 32  
Mél : antoine ; schwartz@moselle.gouv.fr  
Réf. : AS

**Monsieur le Maire**  
**Mairie de Merten**  
**1 rue de la République**  
**57550 MERTEN**

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant : Travaux de déplacement du ruisseau du « Weissbach » à Merten**

Metz, le 30 novembre 2015

**PJ :**  
- copie dossier de déclaration  
- copie récépissé de déclaration  
- copie courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de déplacement du ruisseau du « Weissbach » sur un linéaire de 60 mètres sur le ban communal de Merten.**

➤  
Ce dossier a été déposé par : M. Goeffroy KUHN  
27 rue de la République  
57550 MERTEN

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

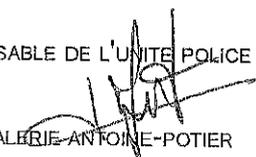
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57- 2015 - 00296** en date du 10 novembre 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

  
VALÉRIE-ANTOINE-POTIER